

RAPPORT FINANCIER 2022



©France Parrainages



france-parrainages.org



“Un lien qui transforme la vie”

SOMMAIRE

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE	03
LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2022	05
LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2022	07
• Compte de Résultat par Origine et Destination	07
• Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination	09
LES COMPTES DE L'ANNÉE 2022	14
• Bilan et compte de résultat	15
• Annexes des comptes	21
LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	39



Les activités de France Parrainages se sont bien développées en 2022 dans un contexte de fin de COVID-19, de guerre en Ukraine et de flambée des prix. Voici quelques faits marquants :

- 204 nouveaux parrainages en France ;
- 619 nouveaux parrainages à l'international ;
- 2 nouvelles antennes dans la Meuse et la Gironde (absorption de l'association partenaire Parrainage 33)
- 1 nouveau pays d'intervention ; les Philippines ;
- Des subventions départementales et gouvernementales en augmentation, y compris la reconduction de la subvention Mentorat pour 3 ans ;
- 8 nouveaux partenariats financiers ;
- La loi Taquet en février qui officialise le parrainage comme outil de protection de l'enfance,
- La production pour la première fois de l'existence de France Parrainages d'une campagne de notoriété institutionnelle diffusée début 2023.

Cette année 2022 fut très fructueuse pour France Parrainages et cela grâce à l'engagement constant et soutenu de ses collaborateurs, de ses marraines et parrains, de ses bénévoles, de ses donateurs, de ses mécènes, de ses financeurs publics. Nous vous remercions chaleureusement de votre engagement pour la cause des enfants ; grâce à vous 20 532 enfants et jeunes ont été aidés grâce aux différents programmes de France Parrainages en France et dans le monde.

Voici en synthèse ce qu'il faut retenir pour France Parrainages en termes de chiffres pour l'année 2022 :

- 5,8 millions d'euros de produits collectés ;
- Près de 326 000 heures de bénévolat valorisées à 5,5 millions d'euros ;
- 63,1% des produits collectés liés à la générosité du public, 30,3% sont des subventions publiques et 6,6% du mécénat ;
- 80,4% des dépenses consacrées aux missions sociales, 12,5% aux frais de recherche de fonds, 7,1% aux frais de fonctionnement de l'organisme ;
- Un excédent de 445 k€ ;
- Une trésorerie nette¹ positive de près de 2,4 millions d'euros à la fin de l'année.

Les produits sont en croissance de +8,1% en 2022. Cette croissance provient essentiellement de la forte augmentation des subventions publiques en lien avec une subvention pour le mentorat, les deux antennes ouvertes et le développement des autres antennes. La générosité du public est stable et le parrainage des entreprises a diminué de -7%.

En ce qui concerne les charges, elles augmentent aussi de 3,3%. Cette hausse des charges provient essentiellement de l'augmentation des dépenses liées au parrainage de proximité en France : les dépenses associées à l'ouverture de deux nouvelles antennes, au développement des autres antennes et les coûts des campagnes de notoriété et de recrutement de nouveaux parrains. Les charges liées au parrainage à l'international sont en augmentation de +2,9%. Cette augmentation est contenue alors que le parrainage à l'international est en croissance, avec 619 nouveaux enfants qui ont bénéficié d'un parrainage individuel. Les frais de recherche de fonds sont en augmentation de +31,8%, l'objectif étant de recruter de nouveaux donateurs.

Ainsi, les produits moins les charges génèrent un excédent de 445 k€. Cela permet de consolider le retour à une situation positive pour la troisième année consécutive et de continuer à constituer nos réserves. Elles s'élèveront à 1 081 k€ après affectation de l'excédent de l'année.

L'année 2023, tout en continuant de maîtriser nos coûts, sera une année de développement tant en France qu'à l'international et du rayonnement de notre marque auprès du grand public à travers la mise en place de notre première campagne institutionnelle de notoriété.

Vous trouverez plus de détails dans le présent rapport financier et nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question que la lecture de ce document pourrait faire naître.

Encore un immense merci à toutes et tous, marraines, parrains, bénévoles, donateurs, mécènes, financeurs publics et bien sûr collaborateurs de France Parrainages, pour ce que vous avez réalisé en 2022. Nous espérons pouvoir continuer à bénéficier de votre soutien et votre engagement en 2023 et au-delà !



Magalie Nay
Trésorière de France Parrainages

(1) Disponibilités et placements bancaires, valeurs mobilières de placements moins les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.



© France Parainages

LES CHIFFRES CLÉS

DE L'ANNÉE 2022

À L'INTERNATIONAL

19 808
ENFANTS ET JEUNES
AIDÉS EN 2022
dont **9165** enfants qui ont
bénéficié d'un parrainage individuel

41
PARTENAIRES
LOCAUX
dans le monde

174
CENTRES
DE PARRAINAGE
à l'international
situés dans 15 pays à fin 2022

EN FRANCE

743
PARRAINAGES ACCOMPAGNÉS
par France Parrainages en France en 2022
1 059 en ajoutant les associations partenaires
membres du réseau France Parrainages⁽¹⁾

10
A N T E N N E S
DE PARRAINAGE
de proximité en France
(Ardennes, Ille-et-Vilaine, Moselle, Nord,
Pas-de-Calais, Picardie, Seine-Saint-
Denis, Val-de-Marne, Meuse et Gironde)

7
A S S O C I A T I O N S
PARTENAIRES⁽¹⁾,
membres du réseau France Parrainages
et situées dans les Bouches-du-
Rhône, en Charente-Maritime, en
Haute-Loire, en Rhône-Alpes, dans
les Vosges, en Vendée et dans le Var

(1) Les associations partenaires sont indépendantes de France Parrainages.

Près de **80 BÉNÉVOLES RÉGULIERS**
et plus de **600 PARRAINS ET
MARRAINES DE PROXIMITÉ**
qui ont consacré plus de 326 000 heures
de bénévolat à l'association en 2022

36 collaborateurs à fin 2022

5,8 M€
DE PRODUITS COLLECTÉS EN 2022 ⁽¹⁾

63,1%
liés à la
générosité
du public

30,3%
provenant de
subventions
publiques

6,6%
issus du
mécénat privé

80,4% ⁽²⁾
DES DÉPENSES AFFECTÉES
AUX MISSIONS SOCIALES

12,5% ⁽²⁾
DES DÉPENSES AFFECTÉES
aux frais de recherche de fonds

7,1% ⁽²⁾
DES DÉPENSES AFFECTÉES
aux frais de fonctionnement et à
l'impôt sur les placements financiers

(1) Total des produits hors reprises sur provisions et dépréciations et utilisations des fonds dédiés antérieurs.

(2) Total des charges hors dotations aux provisions et aux dépréciations et reports en fonds dédiés de l'exercice.

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2022

Produits et charges par origine et destination en K€	2022		2021	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origines				
1. Produits liés à la générosité du public	3,639.150	3,639.150	3,658.849	3,658.849
1.1 Cotisations sans contrepartie	80.364	80.364	87.275	87.275
1.2 Dons, legs et mécénat	3,551.388	3,551.388	3,564.420	3,564.420
Dons manuels	3,484.334	3,484.334	3,479.527	3,479.527
Legs, donations et assurances-vie	67.054	67.054	84.894	84.894
Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	7.399	7.399	7.154	7.154
2. Produits non liés à la générosité du public	383.529		412.419	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		0	
2.2 Parrainage des entreprises	175.210		139.505	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	164.796		235.129	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	43.523		37.784	
3. Subventions et autres concours publics	1,746.723		1,412.855	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	35.991	-	8.415	-
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1,294.713	734.886	1,078.510	698.395
TOTAL	7,100.106	4,374.036	6,571.047	4,357.244
Charges par destinations				
1. Missions sociales	4,709.799	3,065.475	4,295.050	2,962.417
1.1 Réalisées en France	1,710.655	66.331	1,380.380	47.747
Actions réalisées par l'organisme	1,710.655	66.331	1,380.380	47.747
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	2,999.144	2,999.144	2,914.670	2,914.670
Actions réalisées par l'organisme	459.278	459.278	419.959	419.959
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2,539.866	2,539.866	2,494.711	2,494.711
2. Frais de recherches de fonds	732.751	351.386	556.053	238.764
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	504.704	331.335	334.427	224.427
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	228.047	20.051	221.626	14.337
3. Frais de fonctionnement	410.865	234.129	445.095	290.812
4. Dotations aux provisions et dépréciations	26.614	-	30.458	22.044
5. Impôt sur les bénéfices	1.965		1.183	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	773.046	723.046	1,115.211	715.211
TOTAL	6,655.041	4,374.036	6,443.050	4,229.247
Excédent ou déficit	445.065	0	127.997	127.997

Contributions volontaires en nature en K€	2022		2021	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origines				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	5,544.754	5,544.754	4,691.881	4,691.881
Bénévolat	5,544.754	5,544.754	4,691.881	4,691.881
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public	344.878		221.181	
3. Concours publics en nature	0		0	
TOTAL	5,889.632	5,544.754	4,913.061	4,691.881
Charges par destinations				
1. Contributions volontaires aux missions sociales	5,553.058	5,553.058	4,680.058	4,680.058
Réalisées en France	5,483.486	5,483.486	4,614.935	4,614.935
Réalisées à l'étranger	49.572	49.572	65.123	65.123
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	5.848	5.848	5.912	5.912
3. Contributions volontaires au fonctionnement	350.726	5.848	227.092	5.912
TOTAL	5,889.632	5,544.754	4,913.062	4,691.881

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

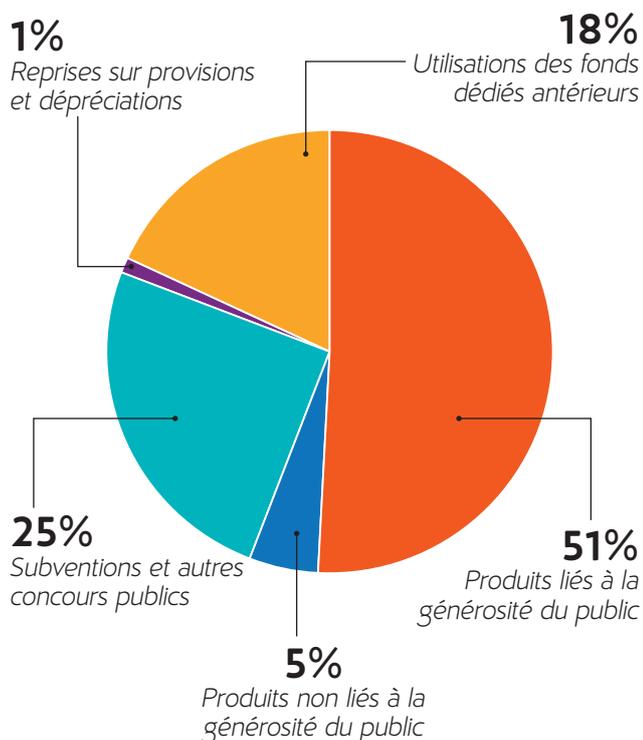
Le modèle du compte de Résultat par Origine et par Destination a été construit sur la base de l'Art. 432-2 règlement comptable ANC n° 2018-06.

Ce modèle établi à partir du compte de résultat et d'éléments issus de la comptabilité analytique vise à mieux mettre en valeur les produits et charges liés à la générosité du public.

1. PRODUITS DE L'EXERCICE

Le total des produits enregistrés par France Parrainages en 2022 s'élève à 7 100k€. Comme les années passées, ces produits proviennent très majoritairement de la **générosité du public (69,5%)¹** et plus largement de **fonds privés (75%)**. Par rapport à 2021, les produits collectés en 2022 sont en hausse de 8,1%, soit +539 k€. Cette hausse provient pour 63% des subventions et autres concours public et pour 37% à une utilisation des fonds dédiés antérieurs.

Répartition des produits collectés en 2022

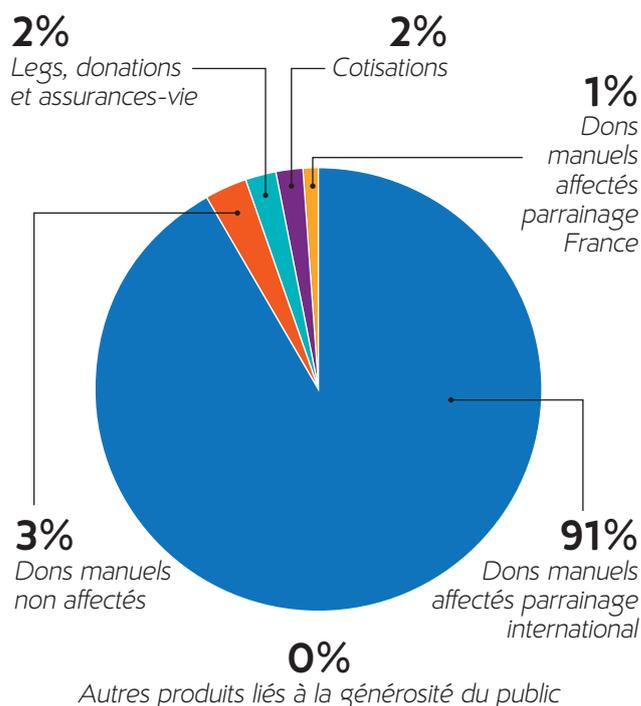


1.1 Produits liés à la générosité du public

La catégorie *Produits liés à la générosité du public* correspond au montant des contributions de toute nature (parrainages, dons, legs, et produits associés) effectuées par des personnes physiques, y compris les cotisations des membres.

Ils s'élèvent à 3 639 k€ en 2022, soit 51,3% des produits enregistrés et **63,1% des produits collectés²**. Ils sont en légère baisse par rapport à 2021 de -19.7 k€ soit -0,5%. Les dons manuels ont augmenté +4.8 k€ alors que les legs et assurances vie ont diminué -17.8 k€ et les cotisations sans contreparties ont diminué -6.9k. France Parrainages comptait 2 275 Adhérents fin 2022.

Répartition par affectation



(1) Produits liés à la générosité du public et utilisation des fonds dédiés antérieurs.

(2) Total des produits hors reprises sur provisions et dépréciations et utilisations des fonds dédiés antérieurs.

Comme les années précédentes, les produits issus de la générosité du public de France Parrainages se caractérisent par :

- un très fort taux d'affectation inhérent à l'activité de France Parrainages : en 2022, 92,4% des produits issus de la générosité du public sont affectés par les donateurs. Il s'agit très majoritairement des montants versés chaque mois par les parrains au titre du parrainage international ;
- un très fort taux de financement du parrainage international par la générosité du public qui, à l'inverse, ne représente qu'un très faible taux de financement du parrainage de proximité en France, celui-ci restant très majoritairement financé grâce à des subventions publiques et dans une moindre mesure au mécénat privé.

1.2 Produits non liés à la générosité du public

Cette catégorie correspond (i) aux montants du mécénat collecté auprès de personnes morales privées (entreprises, fondations, associations...), et notamment la Fondation JM Bruneau, Temporis, AXA, l'association French American Aid for Children, Meaning Capital Partners et (ii) à d'autres produits non liés à la générosité du public (produits financiers, transferts de charges...).

Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent en 2022 à 385 k€. Ils représentent **6,6% des produits collectés** et **5,4% du total des produits enregistrés par France Parrainages** en 2022, en baisse de -7% par rapport à l'année précédente, soit -29 k€.

La diminution des contributions financières sans contrepartie pour -70.3 k€, soit -30% a été en partie compensée par l'augmentation des contributions avec contrepartie pour +35.7 k€, soit +25,6% ainsi que l'augmentation des autres produits non liés à la générosité du public +5,7 k€, soit +15,2% du fait de nouveaux partenariats financiers de 2021 qui se sont poursuivis : Clairefontaine, Goûters Magiques, Axa, Meanings Partners, une augmentation de la subvention Casinos Vikings et à de nouveaux partenariats comme par exemple, AXA Mécénat Ouest et Temporis¹.

1.3 Subventions et autres concours publics

La catégorie *Subventions et autres concours publics* correspond essentiellement aux subventions versées par les conseils départementaux en faveur du parrainage de proximité en France mais aussi depuis plus récemment aux subventions d'organismes gouvernementaux comme l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour soutenir le développement de ce type de parrainage et les actions de mentorat.

(1) Se référer au rapport d'activité pour plus de détail

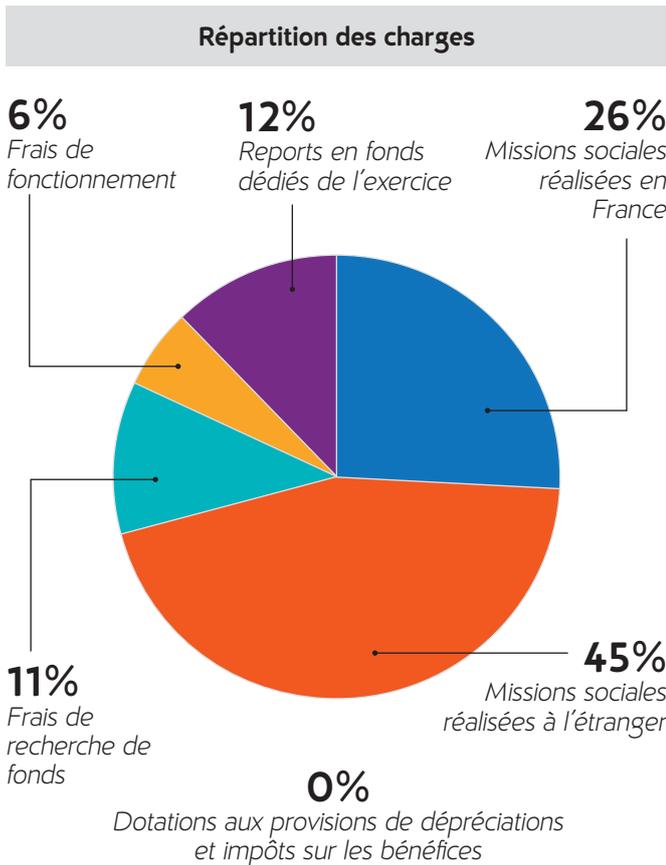
Les subventions et autres concours publics reçus en 2022 par France Parrainages s'élèvent à 1 747 k€ en forte hausse de 23,6% par rapport à 2021, soit + 334 k€. Cette hausse des subventions provient de l'augmentation des subventions dans le cadre du déploiement territorial du parrainage de proximité en France et d'une subvention de mentorat versée par l'Etat. Les subventions publiques représentent **30,3% des produits collectés** et **21,5% des produits enregistrés par France Parrainages** en 2022.

1.4 Utilisations des fonds dédiés antérieurs

Le poste *Utilisations des fonds dédiés antérieurs* correspond aux produits affectés collectés antérieurement à 2022 et utilisés en 2022. Cela concerne principalement les montants collectés au titre du parrainage international au quatrième trimestre 2021 et qui ont été reversés sur le terrain, après déduction des frais de gestion, au mois de janvier 2022.

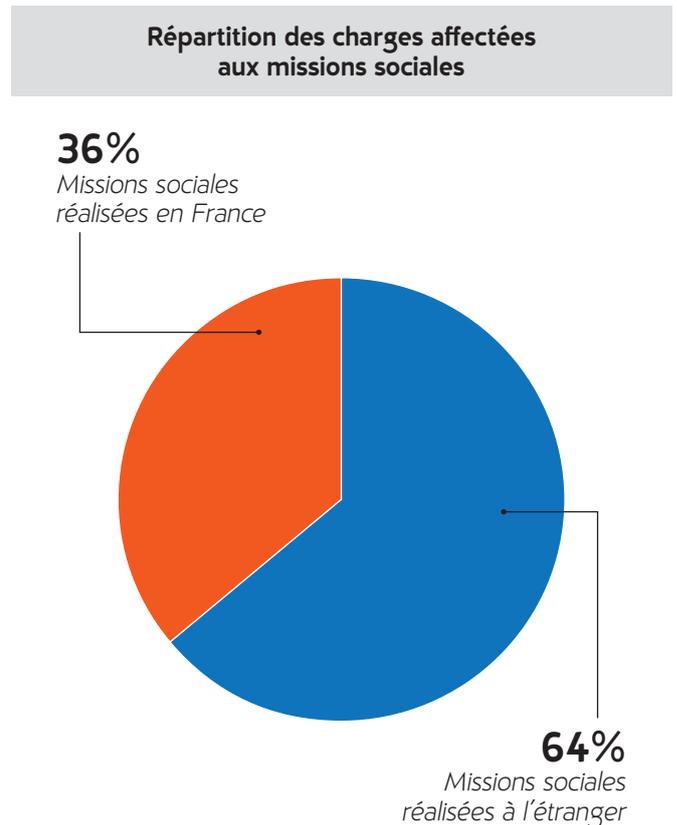
2. CHARGES DE L'EXERCICE

Le total des charges de France Parrainages pour l'année 2022 s'élève à 6 655 k€, en hausse de +3,3% par rapport à l'année dernière. Cette légère hausse s'explique par une augmentation des dépenses liées aux missions sociales de +415 k€ et par un effort accru en termes de recherche de fonds de +177 k€, ce qui est en partie compensé par un report en fonds dédiés en diminution de -342 k€ et par une diminution non récurrente des frais de fonctionnement de -34 k.€



Les missions sociales de France Parrainages se répartissent entre :

- celles réalisées en France qui comprennent à la fois le parrainage de proximité d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et aussi depuis plus récemment de mineurs isolés ;
- celles réalisées à l'international, regroupant à la fois les parrainages individuels et les financements de projets de développement au bénéfice des enfants parrainés.



2.1 Missions sociales

Les missions sociales effectuées par France Parrainages consistent en la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, en France et à l'étranger.

Pour l'année 2022, les charges de France Parrainages liées à ses missions sociales s'élèvent à 4 710 k€, un chiffre en augmentation de 9,7% par rapport à l'année précédente. Les missions sociales représentent **70,8% du total des charges de France Parrainages en 2022** et **80,4% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**.

Si les actions à l'international représentent, en 2022, 64% des dépenses affectées aux missions sociales de France Parrainages, l'équilibre entre actions à l'international et actions en France est tout autre si l'on prend également en compte la contribution en nature des parrains et des autres bénévoles. En prenant en compte à la fois les dépenses liées aux missions sociales et les contributions en nature liées à ces missions sociales (valorisées à 5 612 k€ en 2022), les charges de France Parrainages liées aux missions sociales se répartissent de la manière suivante :

- parrainage international (3 127 k€) : 30% ;
- parrainage de proximité en France (7 194 k€) : 70%.

Cette répartition des charges entre actions en France et à l'international est bien plus représentative des activités de France Parrainages que le rapport induit par la seule prise en compte des dépenses inscrites au compte de résultat.

PARRAINAGE EN FRANCE

Les charges liées au parrainage de proximité en France sont constituées :

- pour l'essentiel, par les frais de personnel nécessaires à la mise en place et au suivi des parrainages et les dépenses associées (principalement locaux et fonctionnement) ;
- pour le solde, par des dépenses liées à la recherche de parrains et aux activités des enfants parrainés.

En 2022, les charges liées au parrainage de proximité en France s'élèvent à 1 710.7 k€, en hausse de 24% par rapport à 2021. Cette hausse s'explique par l'ouverture de deux antennes (Gironde et Meuse), les coûts liés au développement des activités des autres antennes ainsi que les frais de personnel, frais de fonctionnement et les coûts liés aux campagnes de notoriété et recrutement de parrains.

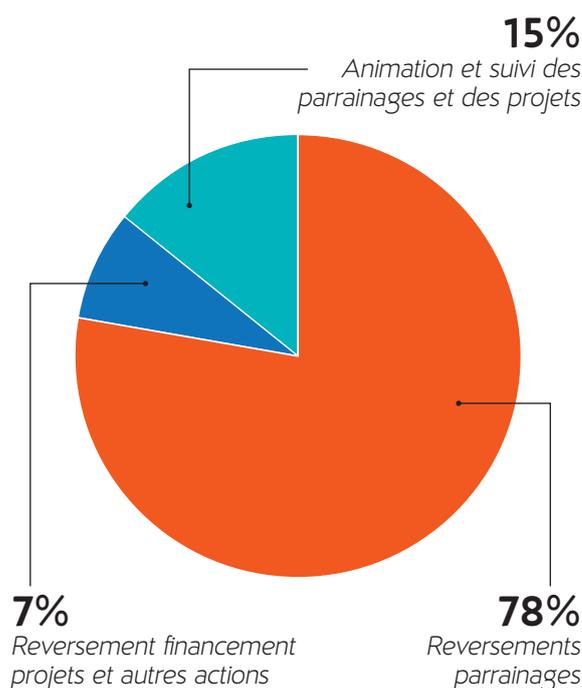
PARRAINAGE À L'INTERNATIONAL

Les charges liées aux missions sociales à l'international s'élèvent, en 2022, à 2 999 k€. Elles sont en augmentation de 2,9% par rapport à l'an dernier tant en ce qui concerne les montants reversés sur le terrain que les coûts liés à l'animation et au suivi des parrainages à l'international.

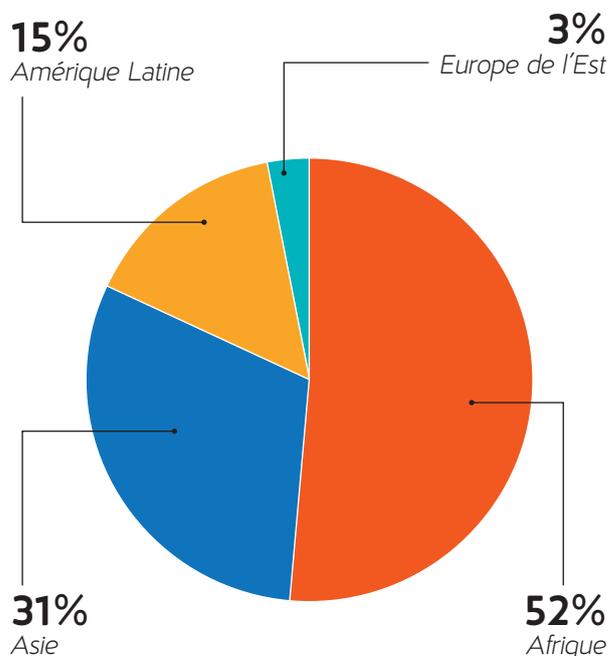
Les dépenses liées au pôle international se répartissent de la manière suivante :

- 2 335,1 k€ reversés dans le cadre de parrainages, en augmentation de 2,7% par rapport à l'an dernier. En relation avec les montants collectés au titre du parrainage international. Aussi les taux de reversement sur le terrain n'ont pas été modifiés depuis mi-2018. Sauf exception, le taux de reversement sur le terrain s'élève toujours à 75% ;
- 204,8 k€ reversés dans le cadre du financement de projets de développement et d'autres actions sociales qui visent à l'amélioration des conditions de vie des enfants parrainés et de leur famille, soit une diminution de -7,9% par rapport à 2021, essentiellement liée au retrait du mécène Cora ;
- 459,3 k€ utilisés pour l'animation et le suivi des parrainages et des projets internationaux, soit un montant en augmentation de 9,4% par rapport à 2021, en relation avec une augmentation du nombre de parrainages enregistrée par l'association au cours des dernières années.

Répartition des dépenses liées au parrainage international



Répartition par zone géographique des montants versés au titre des actions à l'international



2.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 733 k€ en 2022, soit une hausse de +31,8% par rapport à 2021. Cette hausse s'explique principalement par l'activation d'un certain nombre de campagnes afin de recruter des nouveaux donateurs. Au total, les frais de recherche de fonds représentent **11% du total des charges de France Parrainages** en 2022 et **12,5% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**.

2.3 Frais de fonctionnement de l'organisme

Les frais de fonctionnement de l'organisme s'élèvent à 411 k€ en 2022, soit **6,2% du total des charges de France Parrainages** et **7% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**. Les frais de fonctionnement de l'organisme sont en baisse de -7,7% en 2022 par rapport à 2021, sachant qu'en 2021 il y avait des charges de personnel non récurrentes. Comparé à 2020 les charges de 2022 sont en augmentation de +3,5%.

2.4 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Le poste *Reports en fonds dédiés de l'exercice* correspond aux produits collectés en 2022, affectés par les donateurs et non encore utilisés fin 2022. Cela concerne principalement les montants collectés au titre du parrainage international au quatrième trimestre 2022 et qui ont été reversés sur le terrain, après déduction des frais de gestion, au mois de janvier 2023.

3. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Produits moins charges, les comptes 2022 de France Parrainages font ressortir un excédent de 445 k€ soit une augmentation de +317k€ par rapport au résultat de 2021 de 128 k€.

Après affectation de l'excédent de l'exercice de 445 k€ et le report à nouveau de Parrainage 33 de 93.9 k€ suite à son intégration, les fonds propres de l'association s'élèveront à 1 081 k€.

4. LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 5 890 k€ en 2022, soit une augmentation de 977 k€, +20% par rapport à 2021. Elles se répartissent entre :

- La valorisation du temps consacré par les parrains et marraines à leurs filleuls dans le cadre du parrainage de proximité qui représente en 2022 un montant de 5 474 k€ soit une augmentation de +19% par rapport à 2021 liée au nombre de filleuls accompagnés ;
- Le mécénat de compétences dont a bénéficié l'association et valorisé à 345 k€ soit une augmentation de +56% par rapport à 2021 ;
- La valorisation du bénévolat dont a bénéficié l'association au-delà du temps consacré aux filleuls par leurs marraines et parrains pour un montant de 71 k€ soit une diminution de -36% par rapport à 2021.

5. LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2022, la trésorerie nette¹ de France Parrainages s'élève à 2 397 k€, en diminution de -71 k€ par rapport à 2021.

Le montant de la trésorerie de France Parrainages demeure à fin 2022 très supérieure à celui des fonds dédiés² qui s'élèvent à 1 190 k€ au 31 décembre 2022.

(1) Disponibilités et placements bancaires, valeurs mobilières de placements moins les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.

(2) Ce sont les dons et financements reçus sur l'exercice 2022 non utilisés au 31 décembre 2022.

LES COMPTES DE L'ANNÉE 2022



©Alexandre Sattler / France Parrainages

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTES ANNUELS

en euros

CFPE FRANCE PARRAINAGES

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

PLACE VICTOR HUGO
94270 LE KREMLIN BICETRE

SIRET : 77569197500178

NAF : 8899A

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Etat des provisions et dépréciations	15
Etat des créances et dettes	16
Charges à payer et produits à recevoir	17
Produits et charges constatés d'avance	18
Détail des legs, donations et assurance-vie	19
Compte de résultat par origine et destination	20
Compte de résultat par origine et destination (Suite)	21
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	22
Variation des fonds dédiés et reportés	23
Variation des fonds propres art.432.22	24

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	165 809	165 809		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	204 715	204 715		1 100
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	236 787	173 473	63 315	27 279
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	141 530		141 530	150 690
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 985		6 985	6 985
TOTAL I	755 827	543 997	211 830	186 055
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	50 482	46 032	4 450	3 366
Créances reçues par legs ou donations	17 199		17 199	25 538
Autres	952 822		952 822	966 526
Valeurs mobilières de placement	4 007	117	3 889	2 972
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 899 709		1 899 709	1 965 160
Charges constatées d'avance	105 069		105 069	42 381
TOTAL III	3 029 287	46 149	2 983 138	3 005 943
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 785 114	590 146	3 194 968	3 191 997

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	60 979	60 979
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	481 095	353 098
Autres réserves		
Report à nouveau	93 864	
Excédent ou déficit de l'exercice	445 065	127 997
Situation nette	1 081 003	542 074
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 081 003	542 074
Comptes de liaison		
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	158 729	176 228
Fonds dédiés	1 189 866	1 711 533
TOTAL III	1 348 595	1 887 761
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	64 389	93 380
TOTAL IV	64 389	93 380
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 907	6 257
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 262	97 368
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	286 364	364 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 870	35 150
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	196 577	165 851
TOTAL V	700 980	668 782
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 194 968	3 191 997

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	80 364	87 275
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	7 399	27 154
- dont parrainages		20 000
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 744 510	1 410 148
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 484 334	3 479 527
Mécénats	175 210	
Legs, donations et assurances-vie	44 555	84 894
Contributions financières	164 796	354 635
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	69 094	38 396
Utilisations des fonds dédiés	1 317 212	1 078 510
Autres produits	3 108	5 153
TOTAL I	7 090 580	6 565 690
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 269 719	1 016 468
Aides financières	2 559 541	2 502 711
Impôts, taxes et versements assimilés	141 600	118 048
Salaires et traitements	1 293 453	1 142 007
Charges sociales	568 325	513 796
Dotations aux amortissements et dépréciations	22 497	30 458
Dotations aux provisions	4 000	
Reports en fonds dédiés	778 046	1 115 211
Autres charges	6 463	3 168
TOTAL II	6 643 644	6 441 867
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	446 936	123 823
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 525	5 342
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		15
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	9 525	5 357
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	117	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	117	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9 408	5 357
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	456 344	129 180

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 315	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	9 315	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-9 315	
Participation des salariés aux résultats		
VII		
Impôts sur les bénéfices	1 965	1 183
VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	7 100 106	6 571 047
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	6 655 041	6 443 050
EXCÉDENT OU DÉFICIT	445 065	127 997

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	344 878	221 181
Bénévolat	5 544 754	4 691 881
TOTAL	5 889 632	4 913 062
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	344 878	221 181
Personnel bénévole	5 544 754	4 691 881
TOTAL	5 889 632	4 913 062

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 3 194 968 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 445 065 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

Faits caractéristiques

La fusion de France Parrainages avec Parrainage 33 constitue un événement majeur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La fusion de France Parrainages avec Parrainage 33 a eu un impact sur les fonds propres de l'association de 93864€.

A ce titre, les actifs et passifs, les charges et les produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2022 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement à la date d'arrêté des comptes.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La fusion avec Parrainage 33 a un impact significatif sur l'activité de l'association.

Les incidences de cet événement liés à une situation existant à la date de clôture sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe "faits caractéristiques".

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Logiciels	1 à 3 ans,
• Constructions	15 à 20 ans,
• Agencements et aménagements	10 à 20 ans,
• Mobilier de bureau et informatique	3 à 15 ans,
• Matériel de Transport	3 à 5 ans,
• Matériel informatique et mob de bureau	3 à 5 ans.

Disponibilités :

Le portefeuille de l'association au 31 Décembre 2022 se décompose comme suit :

Portefeuille Titres : 4 007 euros
 Compte à terme : 109 047 euros
 Disponibilités : 1 790 662 euros

Les éventuelles provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

A la clôture, il y a une moins-value latente qui a été comptabilisée sur l'exercice pour 117€

L'imposition des revenus des valeurs mobilières s'élève à 1 965 € pour l'exercice 2022.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provision pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Il s'agit d'une provision pour départ à la retraite pour 64 389€

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.77%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 64 389 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le montant de fonds dédiés inscrits au bilan de CFPE-France Parrainages au 31/12/2022 correspondent très majoritairement aux montants collectés au titre du parrainage monde lors des trois derniers mois de l'année 2022 et qui seront reversés sur le terrain au mois de janvier 2023 et au montant non dépensé à la date de clôture des subventions reçues de l'ANCT et du CD de la Moselle au titre du développement territorial du parrainage en France.

Cautions et Garanties :

Dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie signée entre CFPE - France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance, la Fondation pour l'Enfance garantit à France Parrainages le capital et les intérêts de la trésorerie placée par France Parrainages auprès de la Fondation pour l'Enfance au titre de cette convention.

A la clôture de l'exercice, cette garantie s'élève à 514 116 €.

Contributions volontaires en nature

L'association a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice.

Concernant le parrainage en France, l'évaluation du temps passé par les parrains avec leurs filleuls a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Le nombre moyen de filleuls en France au cours de l'année 2022 s'élève à 644;
- Chaque filleul passe un weekend sur deux avec son ou ses parrain(s), soit environ 1 000 heures par an consacrés à chaque filleul par son ou ses parrain(s) ;
- 50% de ce temps de partage est retenu pour la valorisation du bénévolat ;
- Chaque heure offerte par les parrains est valorisée sur la base d'un taux de 17 €.

Sur la base des hypothèses énoncées ci-dessus, l'estimation du bénévolat parrainage France s'élève donc pour l'exercice à 5 474 000 €.

Concernant le parrainage monde, le temps consacré par les parrains à leurs filleuls est très divers et a été jugé non évaluable.

Enfin, au-delà du parrainage, l'association a bénéficié d'un grand nombre d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Ce bénévolat, indispensable au développement et au fonctionnement de l'association, a été évalué à 4 162 heures pour l'année 2022, soit un montant de 70 754 € en se fondant sur une valorisation de l'heure offerte de 17 €.

Il convient d'ajouter à ces contributions en bénévolat le mécénat de compétences dont bénéficie France Parrainages, qui a représenté un montant de 344 878 € au cours de l'exercice.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés de France Parrainages sont le Président, la Trésorière et la Directrice Générale.

Le Président et la Trésorière étant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Parmi les trois plus hauts cadres dirigeants, seule la Directrice Générale est rémunérée par l'association.

Indiquer la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants reviendrait donc à divulguer la rémunération de la Directrice Générale ce que l'association ne souhaite pas.

Compte de résultat par origine et par destination :

Le compte de résultat par origine et par destination présenté ci-après a été construit pour l'année 2022 sur la base de l'Art. 432-2 règlement comptable ANC n° 2018-06.

Produits par origine

Produits liés à la générosité du public :

Cotisations manuelles sans contrepartie : il s'agit des cotisations versées par les membres de l'association conformément à ses statuts ;

Dons manuels : ce poste comprend notamment les montants versés au titre du parrainage, les montants versés par des particuliers pour le financement de projet ainsi que les dons non affectés effectués au profit de l'association. Pour rappel, les dons manuels affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés;

Legs, donations et assurances-vie : il s'agit des legs et assurances-vie au titre desquels France Parrainages a bénéficié d'un versement au cours de l'exercice;

Autres produits liés à la générosité du public : ce poste comprend notamment les loyers de fermage reçus au titre de legs en cours de réalisation.

Produits non liés à la générosité du public :

Parrainage des entreprises : il s'agit des montants reçus au titre du mécénat d'entreprises ou de fondations avec contrepartie ;

Contributions financières sans contrepartie : il s'agit des montants reçus au titre du mécénat d'entreprises ou de fondations sans contrepartie. A noter que le mécénat de compétences n'est pas inclus dans ce poste mais est comptabilisé en contribution volontaire en nature.

Autres produits non liés à la générosité du public : Ce poste est constitué des revenus correspondant aux placements financiers, de refacturations diverses et d'indemnités reçues au titre de congés maladie ou de congés maternité.

Subventions et autres concours publics

Ce poste est principalement constitué des subventions publiques versées par les différents organismes publics soutenant le parrainage en France. Au premier rang de ces organismes figurent les conseils généraux des départements où des parrainages sont accompagnés par CFPE-France Parrainages.

Charges par destination :

Les charges sont réparties par destination en se fondant sur la comptabilité analytique de l'association.

Mission sociales

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

Les charges liées aux missions sociales sont principalement constituées par :

Les versements aux partenaires de l'association à l'étranger des montants collectés au titre du parrainage, déduction faite des frais de gestion ;

Les coûts directement affectés à chaque mission sociale au premier rang desquels les charges de personnel, les locaux et autres frais inhérents aux missions sociales (par exemple honoraires de psychologues ou frais de mission à l'étranger) ;

Les coûts indirects associés à chaque mission sociale comme par exemple les coûts liés à l'animation du réseau de parrains, les coûts liés à la recherche de nouveaux parrains en France et 50% des coûts liés à la direction générale tel qu'estimé sur la base des temps effectifs passés.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds correspondent à la conception, l'envoi et la diffusion d'outils destinés à la collecte de fonds (mailings etc.) ainsi que les frais du personnel dédié à la recherche de fonds et à la gestion de la base de donateurs. 25% des coûts liés à la direction générale sont également comptabilisés en frais de recherche de fonds, estimation réalisée sur la base des temps effectifs passés.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent les frais de structure, direction, comptabilité et services généraux. Ce poste inclut 25% des coûts liés à la direction générale, le solde étant réparti entre les missions sociales et les frais de recherche de fonds.

Affectation par destination des produits liés à la générosité du public

Les règles retenues par CFPE - France Parrainages quant à l'affectation par destination des produits liés à la générosité du public sont, dans l'ordre, les suivantes :

- Affectation de l'ensemble des ressources affectées :

Affectation aux missions sociales concernées des ressources affectées liés à la générosité du public ainsi que des ressources affectées collectées auprès de mécènes et des subventions publiques ;

Affectation aux frais de recherche de fonds des ressources collectées grâce au mécénat afin de développer la collecte et la notoriété de France Parrainages ;

Affectation aux frais de fonctionnement de l'organisme des cotisations perçues ;

- Dans l'hypothèse où les ressources affectées à une mission sociale seraient supérieures aux emplois de l'exercice relatifs à cette mission sociale, affectation de l'excédent de ressources de la manière suivante : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds dans la limite des montants de frais de fonctionnement de l'organisme et de frais de recherche de fonds à couvrir ;

- Affectation des ressources non affectées collectées auprès du public de la manière suivante :

Affectation prioritaire au solde éventuel à financer des missions sociales ;

Affectation du solde éventuel après affectation prioritaire comme suit : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds ;

- Affectation du mécénat non affecté selon les mêmes règles que celles énoncées ci-dessus pour les ressources non affectées collectées auprès du public.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	165 809		
TOTAL	165 809		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	204 715		
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			14 874
Matériel :			
- De transport	19 398		14 800
- De bureau et informatique, mobilier	166 659		21 057
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	150 690		
TOTAL	541 461		50 731
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 985		
TOTAL	6 985		
TOTAL GÉNÉRAL	714 256		50 731

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			165 809	
TOTAL			165 809	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.			204 715	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				14 874
Matériel :				
- De transport			34 198	
- De bureau et informatique, mobilier			187 715	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés	9 160		141 530	
TOTAL	9 160		583 032	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			6 985	
TOTAL			6 985	
TOTAL GÉNÉRAL	9 160		755 827	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles				165 809			165 809
TOTAL				165 809			165 809
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				203 615	1 100		204 715
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers					871		871
Matériel de transport				19 398			19 398
Matériel de bureau et informatique, mobilier				139 380	13 825		153 205
Emballages récupérables et divers							
TOTAL				362 392	15 796		378 187
TOTAL GÉNÉRAL				528 201	15 796		543 997

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	93 380		28 991	64 389
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	93 380		28 991	64 389

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	45 634	7 398	7 000	46 032
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation		117		117
TOTAL III	45 634	7 515	7 000	46 149
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	139 014	7 515	35 991	110 538
- D'exploitation		7 398	35 991	
Dont dotations et reprises : - Financières		117		
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 985		6 985
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	46 032	46 032	
Clients, usagers et comptes rattachés	4 450	4 450	
Reçues sur legs ou donations	17 199	17 199	
Personnel et comptes rattachés	5 137	5 137	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	378 893	378 893	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	568 793	568 793	
Charges constatées d'avance	105 069	105 069	
TOTAL	1 132 557	1 125 572	6 985

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	20 907	20 907		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	152 262	152 262		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	121 445	121 445		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 105	125 105		
Impôts sur les bénéfices	1 965	1 965		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	37 850	37 850		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	44 870	44 870		
Produits constatés d'avance	196 577	196 577		
TOTAL	700 980	700 980		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 890	3 544
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 291	42 364
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	186 797	219 972
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	269 978	265 879

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	17 199	25 538
Autres créances	48 088	39 176
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	65 287	64 714

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Produits :	- D'exploitation	196 577	165 851
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		196 577	165 851

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	105 069	42 381
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		105 069	42 381

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	44 555
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	22 499
TOTAL	67 054

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	9 160
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	5 000
TOTAL	14 160

SOLDE DE LA RUBRIQUE	52 894
-----------------------------	---------------

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	80 363	80 363	87 275	87 275
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	3 484 334	3 484 334	3 479 527	3 479 527
Legs, donations et assurance-vie	67 054	67 054	84 894	84 894
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public	7 399	7 399	7 154	7 154
TOTAL I	3 639 150	3 639 150	3 658 850	3 658 850
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises	175 210		139 505	
Contributions financières sans contrepartie	164 796		235 129	
Autres produits non liés à la générosité du public	43 523		37 784	
TOTAL II	383 529		412 418	
Subventions et autres concours publics	III	1 746 723	1 412 855	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV	35 991	8 415	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V	1 294 713	734 886	698 395
TOTAL (I à V)	7 100 106	4 374 036	6 571 048	4 357 245
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 710 655	66 331	1 380 380	47 747
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	459 278	459 278	419 959	419 959
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 539 866	2 539 866	2 494 711	2 494 711
TOTAL I	4 709 799	3 065 475	4 295 050	2 962 417
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	504 704	331 335	334 427	224 427
Frais de recherche d'autres ressources	228 047	20 051	221 626	14 337
TOTAL II	732 751	351 386	556 053	238 764
Frais de fonctionnement	III	410 866	234 129	445 095
Dotations aux provisions et dépréciations	IV	26 614		30 458
Impôt sur les bénéfices	V	1 965		1 183
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI	773 046	723 046	1 115 211
TOTAL (I à VI)	6 655 041	4 374 036	6 443 050	4 229 248
EXCÉDENT OU DÉFICIT	445 065		127 998	127 997

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	5 544 754	5 544 754	4 691 881	4 691 881
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL I	5 544 754	5 544 754	4 691 881	4 691 881
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II	344 878		221 181	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	5 889 632	5 544 754	4 913 062	4 691 881
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	5 483 486	5 483 486	4 614 935	4 614 935
Réalisées à l'étranger	49 572	49 572	65 123	65 123
TOTAL I	5 533 058	5 533 058	4 680 058	4 680 058
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	5 848	5 848	5 911	5 911
Contributions volontaires au fonctionnement III	350 726	5 848	227 093	5 912
TOTAL (I + II + III)	5 889 632	5 544 754	4 913 062	4 691 881

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2022	31/12/2021	Ressources par origine	31/12/2022	31/12/2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	80 364	87 275
Actions réalisées par l'organisme	66 331	47 747	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	3 484 334	3 479 527
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	67 054	84 894
Actions réalisées par l'organisme	459 278	419 959	Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	2 539 866	2 494 711	Autres ressources liées à la générosité du public	7 398	7 154
TOTAL I	3 065 475	2 962 417			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	331 335	224 427			
Frais de recherche d'autres ressources	20 051	14 337			
TOTAL II	351 386	238 764			
Frais de fonctionnement III	234 129	290 812			
TOTAL EMPLOIS	3 650 990	3 491 993	TOTAL RESSOURCES I	3 639 150	3 658 850
Dot. aux prov. et dépréciations IV		22 044	Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V	723 046	715 211	Utilisat. des fonds dédiés anté. III	734 886	698 395
Excédent de la génér. du public de l'ex.		127 997	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	4 374 036	4 357 245	TOTAL	4 374 036	4 357 245
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	481 096	353 099
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		127 997
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	481 096	481 096

Contributions volontaires en nature	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	5 483 486	4 614 935	Bénévolat	5 544 754	4 691 881
Réalisées à l'étranger	49 572	65 123	Prestations en nature		
TOTAL I	5 533 058	4 680 058	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	5 848	5 912			
Contributions volontaires au fonctionnement III	5 848	5 912			
TOTAL	5 544 754	4 691 882	TOTAL	5 544 754	4 691 881

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2022	31/12/2021
Fonds dédiés en début d'exercice	1 711 533	915 962
(-) Utilisation	1 294 713	698 395
(+) Report	773 046	715 211
Fonds dédiés en fin d'exercice	1 189 866	932 778

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
	728 754	50 000	559 827			218 927	
TOTAL	728 754	50 000	559 827			218 927	
Contributions financières d'autres organismes							
	50 000					50 000	
TOTAL	50 000					50 000	
Ressources liées à la générosité du public							
	932 779	723 046	734 886			920 939	
TOTAL	932 779	723 046	734 886			920 939	
TOTAL GÉNÉRAL	1 711 533	773 046	1 294 713			1 189 866	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
	176 228	5 000	22 499	158 729
TOTAL	176 228	5 000	22 499	158 729
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	176 228	5 000	22 499	158 729

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	60 979				60 979
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	353 098	127 997			481 095
- dont générosité du public					
Report à nouveau			93 864		93 864
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	127 997	-127 997	445 065		445 065
- dont générosité du public					
Situation nette	542 074		538 929		1 081 003
- dont générosité du public					
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	542 074		538 929		1 081 003
- dont générosité du public					

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



© France Parrainages

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ET
RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
RÉGLEMENTÉES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION
CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE)
FRANCE PARRAINAGES
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Siège social : 23, place Victor Hugo - 94270 LE KREMLIN BICETRE

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE) FRANCE PARRAINAGES

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association CENTRE FRANÇAIS PROTECTION ENFANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CENTRE FRANÇAIS PROTECTION ENFANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Page 2 sur 4

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Paris, le 8 juin 2023
D.Associations
Jean-Marc Petit

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES
DE L'ASSOCIATION
CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE)
FRANCE PARRAINAGES
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Siège social : 23, place Victor Hugo - 94270 LE KREMLIN BICETRE

*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31/12/2022*

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE) FRANCE PARRAINAGES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'organe délibérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les données de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Société de Commissariat aux comptes inscrites à la Compagnie de Paris
895 198 588 RCS Paris

D. Associations

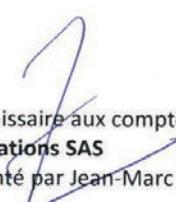
8 rue Bayen
75017 Paris
Tel : +33 (0) 1 78 09 74 40

➤ Conventions de gestion de trésorerie entre la Fondation pour l'Enfance et CFPE – France Parrainages

La Fondation pour l'Enfance et CFPE - France Parrainages ont signé une convention de gestion de trésorerie le 5 juillet 2011 pour une durée indéterminée. A travers cette convention, la Fondation pour l'Enfance offre à CFPE – France Parrainages le service d'optimiser la gestion de sa trésorerie. Ainsi, la trésorerie confiée par l'association est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1,5 points via un compte courant ouvert dans les livres de la Fondation pour l'Enfance. Le montant de la créance s'établit à 514 116,72 € au 31 décembre 2022. Un produit financier de 9 525,30 € a été comptabilisé sur l'exercice 2021 au titre de cette convention.

Administrateur concerné : Francis CANTERINI, également administrateur de la Fondation pour l'Enfance.

Fait à Paris, le 8 juin 2023


Le commissaire aux comptes
D.Associations SAS
Représenté par Jean-Marc Petit

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Société de Commissariat aux comptes inscrites à la Compagnie de Paris
895 198 588 RCS Paris



FRANCE
parrainages

“Un lien qui transforme la vie”



©Alexandre Sattler - France Parrainages



FRANCE
parrainages

“ Un lien qui transforme la vie ”

france-parrainages.org

Siège : 23, place Victor Hugo • 94270 Le Kremlin-Bicêtre • Tél. : +33 (0)1 43 90 63 00 • Fax : +33 (0)1 43 90 63 07 • siege@france-parrainages.org
Association humanitaire, loi de 1901 - Créée en 1947, habilitée à recevoir des dons et des legs du public